

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24250033800049	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Budget assainissement COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GRAND PONTARLIER
--	---

POSTE COMPTABLE DE : Trésorerie Municipale Pontarlier

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : CCGP BUDGET ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	27
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	34
A3.2 - Etalement des provisions	35
A4.1 - Equilibre des opérations financières	36
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	38
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	39
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	41
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	42
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	43

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	44
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	4 972 505,00	4 972 505,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	R	(si déficit)	(si excédent)
O	T	0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		4 972 505,00	4 972 505,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	4 141 505,00	4 141 505,00
		+	+
R	E	0,00	0,00
P	R	(si solde négatif)	(si solde positif)
O	T	0,00	0,00
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		4 141 505,00	4 141 505,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	9 114 010,00	9 114 010,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 636 136,00	0,00	2 612 550,00	2 612 550,00	2 612 550,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	720 700,00	0,00	970 700,00	970 700,00	970 700,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	52 600,00	0,00	39 800,00	39 800,00	39 800,00
Total des dépenses de gestion des services		3 409 436,00	0,00	3 623 050,00	3 623 050,00	3 623 050,00
66	Charges financières	172 850,00	0,00	154 215,00	154 215,00	154 215,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	45 800,00	45 800,00	45 800,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	6 400,00		51 010,00	51 010,00	51 010,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 638 686,00	0,00	3 894 075,00	3 894 075,00	3 894 075,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	124 064,85		128 430,00	128 430,00	128 430,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 081 800,00		950 000,00	950 000,00	950 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 205 864,85		1 078 430,00	1 078 430,00	1 078 430,00
TOTAL		4 844 550,85	0,00	4 972 505,00	4 972 505,00	4 972 505,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 972 505,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	5 100,00	0,00	6 400,00	6 400,00	6 400,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 297 850,00	0,00	3 340 255,00	3 340 255,00	3 340 255,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
75	Autres produits de gestion courante	8 300,00	0,00	4 705,00	4 705,00	4 705,00
Total des recettes de gestion des services		3 461 250,00	0,00	3 501 360,00	3 501 360,00	3 501 360,00
76	Produits financiers	77 100,00	0,00	77 145,00	77 145,00	77 145,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	420 076,00		1 115 950,00	1 115 950,00	1 115 950,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 958 426,00	0,00	4 694 455,00	4 694 455,00	4 694 455,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	270 190,00		278 050,00	278 050,00	278 050,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		270 190,00		278 050,00	278 050,00	278 050,00
TOTAL		4 228 616,00	0,00	4 972 505,00	4 972 505,00	4 972 505,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 972 505,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	800 380,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 087 016,59	0,00	347 200,00	347 200,00	347 200,00
21	Immobilisations corporelles	530 315,20	0,00	840 000,00	840 000,00	840 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 192 625,00	0,00	2 065 000,00	2 065 000,00	2 065 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 809 956,79	0,00	3 252 200,00	3 252 200,00	3 252 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	539 605,00	0,00	561 255,00	561 255,00	561 255,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses financières		589 605,00	0,00	611 255,00	611 255,00	611 255,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 399 561,79	0,00	3 863 455,00	3 863 455,00	3 863 455,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	270 190,00	0,00	278 050,00	278 050,00	278 050,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		270 190,00	0,00	278 050,00	278 050,00	278 050,00
TOTAL		3 669 751,79	0,00	4 141 505,00	4 141 505,00	4 141 505,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 141 505,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	673 470,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	743 550,15	0,00	3 062 375,00	3 062 375,00	3 062 375,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 417 020,15	0,00	3 062 375,00	3 062 375,00	3 062 375,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	1 243 497,67	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 300,00	0,00	700,00	700,00	700,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 244 797,67	0,00	700,00	700,00	700,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 661 817,82	0,00	3 063 075,00	3 063 075,00	3 063 075,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	124 064,85	0,00	128 430,00	128 430,00	128 430,00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GRAND PONTARLIER - CCGP BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 081 800,00		950 000,00	950 000,00	950 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 205 864,85		1 078 430,00	1 078 430,00	1 078 430,00
TOTAL		3 867 682,67	0,00	4 141 505,00	4 141 505,00	4 141 505,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 141 505,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	800 380,00
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 612 550,00		2 612 550,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	970 700,00		970 700,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	39 800,00		39 800,00
66	Charges financières	154 215,00	0,00	154 215,00
67	Charges exceptionnelles	45 800,00	0,00	45 800,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	51 010,00	950 000,00	1 001 010,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00		20 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		128 430,00	128 430,00
	Dépenses d'exploitation – Total	3 894 075,00	1 078 430,00	4 972 505,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 972 505,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	278 050,00	278 050,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	561 255,00	0,00	561 255,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	347 200,00	0,00	347 200,00
21	Immobilisations corporelles (6)	840 000,00	0,00	840 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 065 000,00	0,00	2 065 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00		50 000,00
	Dépenses d'investissement – Total	3 863 455,00	278 050,00	4 141 505,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 141 505,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	6 400,00		6 400,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 340 255,00		3 340 255,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	150 000,00		150 000,00
75	Autres produits de gestion courante	4 705,00		4 705,00
76	Produits financiers	77 145,00	0,00	77 145,00
77	Produits exceptionnels	0,00	278 050,00	278 050,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	1 115 950,00	0,00	1 115 950,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		4 694 455,00	278 050,00	4 972 505,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 972 505,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	3 063 075,00	0,00	3 063 075,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		950 000,00	950 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		128 430,00	128 430,00
Recettes d'investissement – Total		3 063 075,00	1 078 430,00	4 141 505,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 141 505,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 636 136,00	2 612 550,00	2 612 550,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	996 500,00	1 050 000,00	1 050 000,00
6062	Produits de traitement	339 450,00	275 000,00	275 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	85 000,00	85 500,00	85 500,00
6064	Fournitures administratives	200,00	200,00	200,00
6066	Carburants	25 000,00	17 000,00	17 000,00
611	Sous-traitance générale	440 000,00	483 700,00	483 700,00
6135	Locations mobilières	35 000,00	26 000,00	26 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	8 000,00	50 000,00	50 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	30 316,00	35 000,00	35 000,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	2 600,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	34 000,00	20 000,00	20 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	62 900,00	33 700,00	33 700,00
6156	Maintenance	133 500,00	63 100,00	63 100,00
6161	Multirisques	16 400,00	16 500,00	16 500,00
6168	Autres	12 000,00	15 600,00	15 600,00
617	Etudes et recherches	8 500,00	0,00	0,00
618	Divers	233 012,00	263 900,00	263 900,00
6226	Honoraires	3 000,00	6 000,00	6 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	14 500,00	12 110,00	12 110,00
6231	Annonces et insertions	7 376,00	6 300,00	6 300,00
6241	Transports sur achats	200,00	200,00	200,00
6248	Divers	200,00	300,00	300,00
6256	Missions	1 500,00	300,00	300,00
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	1 425,00	1 425,00
6262	Frais de télécommunications	7 500,00	7 125,00	7 125,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	475,00	475,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 248,00	15 000,00	15 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	130 484,00	124 625,00	124 625,00
63512	Taxes foncières	350,00	500,00	500,00
6353	Impôts indirects	200,00	190,00	190,00
6378	Autres taxes et redevances	1 200,00	1 800,00	1 800,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	720 700,00	970 700,00	970 700,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	52 472,00	247 984,42	247 984,42
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 866,00	2 117,00	2 117,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 330,00	10 795,00	10 795,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 119,00	1 270,00	1 270,00
6411	Salaires, appointements, commissions	347 597,00	378 699,00	378 699,00
6413	Primes et gratifications	16 849,00	16 103,00	16 103,00
6414	Indemnités et avantages divers	118 042,00	127 738,00	127 738,00
6415	Supplément familial	2 930,00	2 764,00	2 764,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	70 497,00	92 621,58	92 621,58
6452	Cotisations aux mutuelles	1 945,00	1 232,00	1 232,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	85 829,00	71 730,00	71 730,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	3 773,00	7 669,00	7 669,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	1 113,00	932,00	932,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	5 474,00	6 545,00	6 545,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 864,00	2 500,00	2 500,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	52 600,00	39 800,00	39 800,00
6518	Autres	3 000,00	4 000,00	4 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	14 650,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	4 900,00	800,00	800,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	30 050,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		3 409 436,00	3 623 050,00	3 623 050,00
= (011 + 012 + 014 + 65)				
66	Charges financières (b) (8)	172 850,00	154 215,00	154 215,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	179 500,00	161 194,00	161 194,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-6 650,00	-6 979,00	-6 979,00
67	Charges exceptionnelles (c)	30 000,00	45 800,00	45 800,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 740,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	27 870,00	45 630,00	45 630,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	390,00	170,00	170,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	6 400,00	51 010,00	51 010,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	6 400,00	51 010,00	51 010,00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GRAND PONTARLIER - CCGP BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		3 638 686,00	3 894 075,00	3 894 075,00
023	Virement à la section d'investissement	124 064,85	128 430,00	128 430,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 081 800,00	950 000,00	950 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	954 100,00	950 000,00	950 000,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	127 700,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 205 864,85	1 078 430,00	1 078 430,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 205 864,85	1 078 430,00	1 078 430,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 844 550,85	4 972 505,00	4 972 505,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
-----------------------------------	--	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			4 972 505,00
---	--	--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	58 194,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	65 173,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-6 979,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	5 100,00	6 400,00	6 400,00
64198	Autres remboursements	5 100,00	6 400,00	6 400,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 297 850,00	3 340 255,00	3 340 255,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 827 650,00	2 959 075,00	2 959 075,00
70613	Participations assainissement collectif	230 000,00	100 000,00	100 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	6 300,00	5 000,00	5 000,00
7068	Autres prestations de services	150 000,00	120 000,00	120 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	82 700,00	155 480,00	155 480,00
70878	Remb. frais par des tiers	1 200,00	700,00	700,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	150 000,00	150 000,00	150 000,00
741	Primes d'épuration	150 000,00	150 000,00	150 000,00
75	Autres produits de gestion courante	8 300,00	4 705,00	4 705,00
752	Revenus des immeubles	8 200,00	4 700,00	4 700,00
7588	Autres	100,00	5,00	5,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		3 461 250,00	3 501 360,00	3 501 360,00
76	Produits financiers (b)	77 100,00	77 145,00	77 145,00
7681	Fonds soutien-Sortie emprunts à risque	77 100,00	77 145,00	77 145,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	420 076,00	1 115 950,00	1 115 950,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	400 576,00	1 115 950,00	1 115 950,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	19 500,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		3 958 426,00	4 694 455,00	4 694 455,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	270 190,00	278 050,00	278 050,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	270 190,00	278 050,00	278 050,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		270 190,00	278 050,00	278 050,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 228 616,00	4 972 505,00	4 972 505,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 972 505,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 087 016,59	347 200,00	347 200,00
2031	Frais d'études	1 062 136,59	330 000,00	330 000,00
2033	Frais d'insertion	7 240,00	7 200,00	7 200,00
2051	Concessions et droits assimilés	17 640,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	530 315,20	840 000,00	840 000,00
2182	Matériel de transport	25 724,20	25 000,00	25 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	504 591,00	815 000,00	815 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 192 625,00	2 065 000,00	2 065 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 192 625,00	2 065 000,00	2 065 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 809 956,79	3 252 200,00	3 252 200,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	539 605,00	561 255,00	561 255,00
1641	Emprunts en euros	524 905,00	547 155,00	547 155,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 300,00	700,00	700,00
1681	Autres emprunts	13 400,00	13 400,00	13 400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des dépenses financières		589 605,00	611 255,00	611 255,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 399 561,79	3 863 455,00	3 863 455,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	270 190,00	278 050,00	278 050,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	270 190,00	278 050,00	278 050,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	9 662,00	17 913,00	17 913,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	1 333,00	1 333,00	1 333,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	52 826,00	52 432,33	52 432,33
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	23 343,00	23 355,19	23 355,19
13918	Autres subventions d'équipement	183 026,00	183 016,48	183 016,48
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		270 190,00	278 050,00	278 050,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 669 751,79	4 141 505,00	4 141 505,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 141 505,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	673 470,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	599 114,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	74 356,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	743 550,15	3 062 375,00	3 062 375,00
1641	Emprunts en euros	743 550,15	3 062 375,00	3 062 375,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 417 020,15	3 062 375,00	3 062 375,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 243 497,67	0,00	0,00
1064	Réserves réglementées	91 693,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	1 151 804,67	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 300,00	700,00	700,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 244 797,67	700,00	700,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 661 817,82	3 063 075,00	3 063 075,00
021	Virement de la section d'exploitation	124 064,85	128 430,00	128 430,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 081 800,00	950 000,00	950 000,00
28031	Frais d'études	1 399,00	1 399,00	1 399,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	2 470,00	0,00	0,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	1 088,42	0,00	0,00
28131	Bâtiments	678,00	678,00	678,00
28135	Installations générales, agencements, ..	20 465,65	20 465,65	20 465,65
28153	Installations à caractère spécifique	595 892,47	607 861,20	607 861,20
28156	Matériel spécifique d'exploitation	1 759,88	1 759,88	1 759,88
28175	Matériel et outillage technique (mad)	155 857,41	155 857,41	155 857,41
28182	Matériel de transport	89 828,00	83 237,00	83 237,00
28183	Matériel de bureau et informatique	99,00	99,00	99,00
28188	Autres	77 134,47	78 642,86	78 642,86
4817	Pénalités de renégociation de la dette	135 127,70	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 205 864,85	1 078 430,00	1 078 430,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 205 864,85	1 078 430,00	1 078 430,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 867 682,67	4 141 505,00	4 141 505,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 141 505,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DJ 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					7 910 332,63									
1641 Emprunts en euros (total)					7 910 332,63									
07121241 (LAR0002011)	Banque Populaire	02/02/2011	28/06/2011	28/09/2011	704 700,00	F	FIXE	3,210	3,140		T	P	N	A-1
LAR0002009 (LAR0002009)	CAISSE D'EPARGNE DE FRANCHE COMTE	25/12/2009	25/12/2009	25/03/2010	350 000,00	F	FIXE	3,750	3,801		T	P	N	A-1
LAR0002015-1 (LAR0002015-1)	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	11/06/2015	01/08/2015	01/08/2016	1 013 007,35	F	FIXE	3,600	3,761		A	P	N	A-1
LAR0002015-2 (LAR0002015-2)	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	11/06/2015	01/08/2015	01/08/2016	1 660 000,00	F	FIXE	1,350	1,370		A	P	N	A-1
LAR0002012-2 (LAR0002012-2)	DEXIA CREDIT LOCAL	20/07/2012	01/08/2012	01/08/2013	3 572 625,28	F	FIXE	6,120	6,210		A	P	N	A-1
MON537026EUR (LAR0002020-1)	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	18/12/2020	28/12/2020	01/04/2021	400 000,00	F	FIXE	0,340	0,354		T	C	N	A-1
MON540388EUR (LAR0002021-2)	LA BANQUE POSTALE	20/12/2021	28/12/2021	01/04/2022	210 000,00	F	FIXE	0,630	0,645		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					200 163,88									
1681 Autres emprunts (total)					200 163,88									

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GRAND PONTARLIER - CCGP BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
LAR0006001 (LAR0006001)	AGENCE DE L'EAU	16/02/2007	16/02/2007	16/02/2010	200 163,88	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					8 110 496,51									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 953 807,22					533 809,97	161 186,06	0,00	58 194,64
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 953 807,22					533 809,97	161 186,06	0,00	58 194,64
07121241 (LAR0002011)	N	0,00	A-1	142 101,09	2,49	F	FIXE	3,210	55 481,25	3 898,03	0,00	30,89
LAR0002009 (LAR0002009)	N	0,00	A-1	29 909,76	0,98	F	FIXE	3,750	29 909,76	704,27	0,00	0,00
LAR0002015-1 (LAR0002015-1)	N	0,00	A-1	466 892,67	4,58	F	FIXE	3,600	84 495,86	17 088,27	0,00	5 850,67
LAR0002015-2 (LAR0002015-2)	N	0,00	A-1	765 090,25	4,58	F	FIXE	1,350	138 462,06	10 500,86	0,00	3 595,28
LAR002012-2 (LAR002012-2)	N	0,00	A-1	2 037 646,80	8,58	F	FIXE	6,120	184 794,36	126 782,38	0,00	48 192,69
MON537026EUR (LAR0002020-1)	N	0,00	A-1	326 666,65	12,00	F	FIXE	0,340	26 666,68	1 076,67	0,00	255,00
MON540388EUR (LAR0002021-2)	N	0,00	A-1	185 500,00	13,00	F	FIXE	0,630	14 000,00	1 135,58	0,00	270,11
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		13 344,24					13 344,24	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		13 344,24					13 344,24	0,00	0,00	0,00
LAR0006001 (LAR0006001)	N	0,00	A-1	13 344,24	0,13	F	FIXE	0,000	13 344,24	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GRAND PONTARLIER - CCGP BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Total général		0,00		3 967 151,46					547 154,21	161 186,06	0,00	58 194,64

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 967 151,46	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES*(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)*

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2001-11-07

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Agencement bât inst. Élect.	15	18/10/2001
L	Agencement et aménagement terrains bâtis	20	18/10/2001
L	Agencement et aménagement terrains nus	20	18/10/2001
L	Appareil laboratoire	5	18/10/2001
L	Autre matériel et outillage de voirie	10	18/10/2001
L	Bâtiments publics	15	18/10/2001
L	Bâtiments techniques asst	60	18/10/2001
L	Brevets, licences et marques	2	18/10/2001
L	Charges à répartir/fds de concours	15	18/10/2001
L	Construction sur sol d'autrui	20	18/10/2001
L	Frais d'études, recherche, développement	2	18/10/2001
L	Installation matériel et outillage technique	5	18/10/2001
L	Matériel spécifique exploitation asst	50	18/10/2001
L	Matériel spécifique exploitation eau	10	18/10/2001
L	Matériel de bureau	5	18/10/2001
L	Matériel de transport	5	18/10/2001
L	Matériel informatique	3	18/10/2001
L	Matériels classiques	10	18/10/2001
L	Mobilier	10	18/10/2001
L	Outillage industriel	10	18/10/2001
L	Plantations arbres et arbustes	15	18/10/2001
L	Réseaux assainissement	60	18/10/2001
L	Subvention d'équipement transférable	10	18/10/2001
L	Versement subvention équipement tiers	5	18/10/2001
L	Abribus	1	24/11/2016
L	Armoire	1	24/11/2016
L	Armoire à pharmacie	1	24/11/2016
L	Banc	1	24/11/2016
L	Banc public	1	24/11/2016
L	Bibliothèque	1	24/11/2016
L	Borne de propreté	1	24/11/2016
L	Bureau (plan principal, angle, retour, caissons)	1	24/11/2016
L	Caisson mobile de classement	1	24/11/2016
L	Carte mémoire	1	24/11/2016
L	Chaîne de mortaiseuse	1	24/11/2016
L	Chaîne hi-fi	1	24/11/2016
L	Chaises	1	24/11/2016
L	Chargeur électrique	1	24/11/2016
L	Chariot de peinture	1	24/11/2016
L	chariot de transport	1	24/11/2016
L	Cisaille massicot	1	24/11/2016
L	Coupe-boulon	1	24/11/2016
L	Coussins	1	24/11/2016
L	Couvertures	1	24/11/2016
L	Débrousailluse	1	24/11/2016

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Desserte pour poste informatique	1	24/11/2016
L	Desserte téléphonique	1	24/11/2016
L	Diable	1	24/11/2016
L	Echelles	1	24/11/2016
L	Ecran de projection	1	24/11/2016
L	Escabeau	1	24/11/2016
L	Etabli de chantier	1	24/11/2016
L	Etagères de rangement	1	24/11/2016
L	Fauteuil de bureau	1	24/11/2016
L	Haie de club	1	24/11/2016
L	Lampe de bureau	1	24/11/2016
L	Lampe de chantier portative	1	24/11/2016
L	Lanterne d'éclairage public	1	24/11/2016
L	Lave-vaisselle	1	24/11/2016
L	Lit	1	24/11/2016
L	Machine à relier	1	24/11/2016
L	Marteau électropneumatique	1	24/11/2016
L	Matelas	1	24/11/2016
L	Matelas de gymnastique	1	24/11/2016
L	Matériels d'éclairage de scène	1	24/11/2016
L	Meuble de classement	1	24/11/2016
L	Meuleuse	1	24/11/2016
L	Mobiliers enfants	1	24/11/2016
L	Modulo forme en mousse	1	24/11/2016
L	Mur d'escalade	1	24/11/2016
L	Œuvres d'arts	1	24/11/2016
L	Panneaux électoraux	1	24/11/2016
L	Pendrillons	1	24/11/2016
L	Pistolet à peinture	1	24/11/2016
L	Plan de situation	1	24/11/2016
L	Plaque de rue	1	24/11/2016
L	Ponceuse	1	24/11/2016
L	Porte manteaux	1	24/11/2016
L	Porte parapluie	1	24/11/2016
L	Poste à souder	1	24/11/2016
L	Projecteur de diapositives	1	24/11/2016
L	Protection de fouille	1	24/11/2016
L	Réfrigérateur	1	24/11/2016
L	Sauterelle (échafaudage pour peintres)	1	24/11/2016
L	Sièges	1	24/11/2016
L	Sonorisation portative	1	24/11/2016
L	Support publicitaire	1	24/11/2016
L	Table	1	24/11/2016
L	Tablette informatique	1	24/11/2016
L	Taille-haie	1	24/11/2016
L	Tondeuse	1	24/11/2016
L	Transpalette	1	24/11/2016
L	Treuil	1	24/11/2016
L	Tronçonneuse	1	24/11/2016
L	Visseuse	1	24/11/2016
L	2031 - Frais d'études (non suivis de réalisation)	5	28/11/2023
L	2032 - Frais de recherche et de développement	5	28/11/2023
L	2033 - Frais d'insertion (non suivis de réalisation)	5	28/11/2023
L	2051 - Droits d'usage certificats	3	28/11/2023
L	2051 - Logiciels de bureautique	5	28/11/2023
L	2051 - Applications informatiques	10	28/11/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2087 - Immobilisations incorporelles reçues dans cadre d'une mise à disposition	10	28/11/2023
L	2088 - Autres immobilisations incorporelles	10	28/11/2023
L	2121 - Terrains nus	15	28/11/2023
L	2125 - Agencements et aménagements de terrains	15	28/11/2023
L	2128 - Autres terrains	15	28/11/2023
L	21311 - Bâtiments d'exploitation	50	28/11/2023
L	21315 - Bâtiments administratifs	50	28/11/2023
L	21351 - Bâtiments d'exploitation	15	28/11/2023
L	21355 - Bâtiments administratifs	15	28/11/2023
L	2138 - Autres constructions	15	28/11/2023
L	21411 - Bâtiments d'exploitation	50	28/11/2023
L	21415 - Bâtiments administratifs	50	28/11/2023
L	2143 - Constructions sur sol d'autrui - Droit de superficie	50	28/11/2023
L	21451 - Bâtiments d'exploitation	15	28/11/2023
L	21455 - Bâtiment administratifs	15	28/11/2023
L	2148 - Constructions sur sol d'autrui - Autres constructions	0	28/11/2023
L	2151 - Installations complexes spécialisées	20	28/11/2023
L	21531 - Réseaux d'adduction d'eau	60	28/11/2023
L	21532 - Réseaux d'assainissement	50	28/11/2023
L	2154 - Petit matériel électroportatif	5	28/11/2023
L	2154 - Gros matériel et machine	10	28/11/2023
L	2155 - Outillage industriel	5	28/11/2023
L	21561 - Service de distribution d'eau	15	28/11/2023
L	21562 - Service d'assainissement	15	28/11/2023
L	2157 - Agencement et aménagement du matériel et outillage industriels	15	28/11/2023
L	2158 - Autres	15	28/11/2023
L	21721 - Agencements et aménagements de terrains reçus au titre d'une mise à disposition	15	28/11/2023
L	21725 - Agencements et aménagements de terrains reçus au titre d'une mise à disposition	15	28/11/2023
L	21728 - Agencements et aménagements de terrains reçus au titre d'une mise à disposition	15	28/11/2023
L	21731 - Bâtiments	50	28/11/2023
L	217311 - Bâtiments d'exploitation	50	28/11/2023
L	217315 - Bâtiments administratif	50	28/11/2023
L	21735 - Install. Gén., agencts, aménagts des constructions reçues au titre d'une mise à dispo	20	28/11/2023
L	217351 - Bâtiments d'exploitation	15	28/11/2023
L	217355 - Bâtiments admnistratif	15	28/11/2023
L	21738 - Autres constructions reçues au titre d'une mise à disposition	50	28/11/2023
L	21741 - Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments	50	28/11/2023
L	217411 - Bâtiments d'exploitation	50	28/11/2023
L	217415 - Bâtiments administratif	50	28/11/2023
L	21745 - Const sur sol d'autrui - Install Gén, agencts, amngts des constr reçues au titre mise à dispo	15	28/11/2023
L	217451 - Bâtiments d'exploitation	15	28/11/2023
L	217455 - Bâtiments administratif	15	28/11/2023
L	21748 - Constructions sur sol d'autrui - Autres constructions reçues au titre d'une mise à dispo	0	28/11/2023
L	21751 - Installations complexes spécilaisées	20	28/11/2023
L	21753 - Installations à caractère spécifique	20	28/11/2023
L	217531 - Réseaux d'adduction d'eau	60	28/11/2023
L	217532 - Réseaux d'assainissement	50	28/11/2023
L	21754 - Petit matériel électroportatif reçu au titre d'une mise à disposition	5	28/11/2023
L	21754 - Gros matériel et machine reçu au titre d'une mise à disposition	10	28/11/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	21755 - Outillage reçu au titre d'une mise à disposition	5	28/11/2023
L	217561 - Service de distribution d'eau	10	28/11/2023
L	217562 - Service d'assainissement	10	28/11/2023
L	21757 - Agencement et aménagement du matériel et outillage industriels	10	28/11/2023
L	21758 - Autres	10	28/11/2023
L	21782 - Véhicules de tourisme et petits utilitaires reçus au titre d'une mise à disposition	7	28/11/2023
L	21782 - Gros utilitaires reçus au titre d'une mise à disposition	10	28/11/2023
L	21782 - Poids lourds reçus au titre d'une mise à disposition	15	28/11/2023
L	21782 - Vélos reçus au titre d'une mise à disposition	5	28/11/2023
L	21782 - Motos mobylettes scooters reçus au titre d'une mise à disposition	7	28/11/2023
L	21782 - Engins reçus au titre d'une mise à disposition	10	28/11/2023
L	21782 - Autres matériels de transport reçus au titre	10	28/11/2023
L	21783 - Tablettes reçues au titre d'une mise à disposition	2	28/11/2023
L	21783 - Ordiphones et matériel de téléphonie reçus au titre d'une mise à disposition	2	28/11/2023
L	21783 - Autres matériels informatiques reçus au titre d'une mise à disposition	5	28/11/2023
L	21783 - Infrastructure Radiocom reçue au titre d'une mise à disposition	10	28/11/2023
L	21784 - Mobilier urbain reçu au titre d'une mise à disposition	15	28/11/2023
L	21784 - Mobilier et matériel de bureau reçus au titre d'une mise à disposition	15	28/11/2023
L	21784 - Coffres forts ou armoires fortes reçus au titre d'une mise à disposition	20	28/11/2023
L	21785 - Cheptel reçu au titre d'une mise à disposition	10	28/11/2023
L	21786 - Emballages récupérables reçus au titre d'une mise à disposition	5	28/11/2023
L	21788 - Matériel audiovisuel reçu au titre d'une mise à disposition	5	28/11/2023
L	21788 - Electroménager reçu au titre d'une mise à disposition	5	28/11/2023
L	21788 - Signalétique et matériel événementiel reçus au titre d'une mise à disposition	5	28/11/2023
L	21788 - Autres immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition	10	28/11/2023
L	2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers	10	28/11/2023
L	2182 - Véhicules de tourisme et petits utilitaires	7	28/11/2023
L	2182 - Gros utilitaires	10	28/11/2023
L	2182 - Poids lourds	15	28/11/2023
L	2182 - Vélos	5	28/11/2023
L	2182 - Motos mobylettes scooters	7	28/11/2023
L	2182 - Engins	10	28/11/2023
L	2182 - Autres matériels de transport	10	28/11/2023
L	2183 - Tablettes	2	28/11/2023
L	2183 - Ordiphones et matériel de téléphonie	2	28/11/2023
L	2183 - Autres matériels informatiques	5	28/11/2023
L	2183 - Infrastructure Radiocom	10	28/11/2023
L	2184 - Mobilier urbain	15	28/11/2023
L	2184 - Mobilier et matériel de bureau	15	28/11/2023
L	2184 - Coffres forts ou armoires fortes	20	28/11/2023
L	2185 - Cheptel	10	28/11/2023
L	2186 - Emballages récupérables	5	28/11/2023
L	2188 - Matériel audiovisuel	5	28/11/2023
L	2188 - Electroménager	5	28/11/2023
L	2188 - Signalétique et matériel événementiel	5	28/11/2023
L	2188 - Autres immobilisations corporelles	10	28/11/2023
L	2221 - Agencements et aménagements de terrains reçus en affectation ou en concession	15	28/11/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2225 - Agencements et aménagements de terrains reçus en affectation ou en concession	15	28/11/2023
L	2228 - Agencements et aménagements de terrains reçus en affectation ou en concession	15	28/11/2023
L	2231 - Bâtiments	50	28/11/2023
L	22311 - Bâtiments d'exploitation	50	28/11/2023
L	22315 - Bâtiments administratifs	50	28/11/2023
L	2235 - Install. Gén., agencts, aménagts des constructions reçues en affectation ou en concession	20	28/11/2023
L	22351 - Bâtiments d'exploitation	20	28/11/2023
L	22355 - Bâtiments administratifs	20	28/11/2023
L	2338 - Autres constructions reçues en affectation ou en concession	50	28/11/2023
L	2241 - Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments	50	28/11/2023
L	22411 - Bâtiments d'exploitation	50	28/11/2023
L	22415 - Bâtiments administratifs	50	28/11/2023
L	2245 - Const sur sol d'autrui - Install Gén, agencts, amgts const reçues en affectation ou concessio	20	28/11/2023
L	22451 - Bâtiments d'exploitation	20	28/11/2023
L	22455 - Bâtiments administratifs	20	28/11/2023
L	2248 - Const sur sol d'autrui - Autres constructions reçues en affectation ou en concession	0	28/11/2023
L	2251 - Installations complexes spécialisées	20	28/11/2023
L	22531 - Réseau d'adduction d'eau	50	28/11/2023
L	22532 - Réseau d'assainissement	50	28/11/2023
L	2254 - Petit matériel électroportatif reçu en affectation ou en concession	5	28/11/2023
L	2255 - Outillage reçu en affectation ou en concession	5	28/11/2023
L	22561 - Service de distribution d'eau	10	28/11/2023
L	22562 - Service d'assainissement	10	28/11/2023
L	2257 - Agencement et aménagement du matériel et outillage industriels	10	28/11/2023
L	2258 - Autres	10	28/11/2023
L	2282 - Véhicules de tourisme et petits utilitaires reçus en affectation ou en concession	7	28/11/2023
L	2282 - Gros utilitaires reçus en affectation ou en concession	10	28/11/2023
L	2282 - Poids lourds reçus en affectation ou en concession	15	28/11/2023
L	2282 - Vélos reçus en affectation ou en concession	5	28/11/2023
L	2282 - Motos mobylettes scooters reçus en affectation ou en concession	7	28/11/2023
L	2282 - Engins reçus en affectation ou en concession	10	28/11/2023
L	2282 - Autres matériels de transport reçus en affectation ou en concession	10	28/11/2023
L	2283 - Tablettes reçues en affectation ou en concession	2	28/11/2023
L	2283 - Ordiphones et matériel de téléphonie reçus en affectation ou en concession	2	28/11/2023
L	2283 - Autres matériels informatiques reçus en affectation ou en concession	5	28/11/2023
L	2283 - Infrastructure Radiocom reçue en affectation ou en concession	10	28/11/2023
L	2284 - Mobilier urbain reçu en affectation ou en concession	15	28/11/2023
L	2284 - Mobilier et matériel de bureau reçus en affectation ou en concession	15	28/11/2023
L	2284 - Coffres forts ou armoires fortes reçus en affectation ou en concession	20	28/11/2023
L	2285 - Cheptel reçu en affectation ou en concession	10	28/11/2023
L	2286 - Emballages récupérables reçus en affectation ou en concession	5	28/11/2023
L	2288 - Matériel audiovisuel reçu en affectation ou en concession	5	28/11/2023
L	2288 - Electroménager reçu en affectation ou en concession	5	28/11/2023
L	2288 - Signalétique et matériel événementiel reçus en affectation ou en concession	5	28/11/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2288 - Autres immobilisations corporelles reçues en affectation ou en concession	10	28/11/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		1 115 954,67	1 115 954,67	1 115 950,00	4,67
Pour risques et charges	0,00	17/12/2015	1 115 954,67	1 115 954,67	1 115 950,00	4,67
Dépréciations (2)	51 006,34		29 914,54	80 920,88	0,00	80 920,88
Pour dépréciation de comptes de tiers	51 006,34	30/11/2006	29 914,54	80 920,88	0,00	80 920,88
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	51 006,34		1 145 869,21	1 196 875,55	1 115 950,00	80 925,55

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
--------	-------	-------------------------------	------------------	--	--	--------------------------------------

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	888 605,00	888 605,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 078 430,00	1 078 430,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	189 825,00	189 825,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		888 605,00	888 605,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		560 555,00	560 555,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	547 155,00	547 155,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	13 400,00	13 400,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		328 050,00	328 050,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	278 050,00	278 050,00
020	Dépenses imprévues	50 000,00	50 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
Création bassin d'orage-STEP Doubs	17 100 350,00	0,00	17 100 350,00	624 503,00	100 000,00	16 375 847,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,90	2,90	1,00	0,90	1,90
Adjoint administratif pal 2 cl	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	0,00	0,90	0,90	0,00	0,90	0,90
FILIERE TECHNIQUE (c)		9,00	0,00	9,00	4,80	4,00	8,80
Adjoint technique territorial	C	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	0,80	1,00	1,80
Technicien principal de 1 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Contrat P.E.C		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		12,00	0,90	12,90	5,80	5,90	11,70

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint technique territorial	C	TECH	370	0,00	332-8-2°	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Contrat P.E.C		OTR	0	0,00	A	CDD
Rédacteur	B	ADM	389	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	389	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	332-23-1°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Maison de l'Intercommunalité (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet de service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
----------------------	-----------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,
 A le
 (1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A , le
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.